

Procès-verbal du Forum romand de politique sociale du 4 septembre 2017, Espace Dickens, Lausanne

Personnes présentes :

Luc Recordon, Denis Maret, président, Marianne Monti, SEP, Magali Cattin, Forum Handicap Fribourg, Robert Joosten, AGILE.CH, Jean-Luc Widler, FéGAPH, Roger et Monique Cosandey, Cathy-Jill Barraud, Fondation IPT, Emmanuelle Leonard, FOVAHM, Catherine Rouvenaz, Lucia Pisano, FSA AGILE.CH (PV)

Personnes excusées :

Sébastien Kessler, id-géo, Nadine Willa, ASPr/Polio.ch, Stéphanie Fidanza, ASRIMM, Elsa Kurz, SGB-FSS, Pascal Priamo, ELA Suisse, Laurent Huguenin, Forum Ecoute, Corinne Siksou, Retina Suisse

1. Procès-verbal du 16 mai 2017

Le PV est adopté sans modification ni remarque.

2. Les personnes handicapées votent, et sont éligibles !

Luc Recordon dresse un état des lieux de la situation en Suisse, en ce qui concerne la participation politique et publique des personnes handicapées (annexe). Il se fonde sur:

- L'art. 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)
- La pétition AGILE.CH et Procap de 2015 « Les personnes handicapées votent, et sont éligibles »
- Le 1^{er} rapport de 2016 de la Suisse à la commission de l'ONU
- Le rapport de 2017 des organisations de la société civile (rapport dit alternatif)
- La Loi vaudoise sur l'exercice des droits politiques
- Les directives du conseil d'éthique de l'AVDEMS (association vaudoises des EMS à but non lucratif)

Discussion :

Emmanuelle Leonard précise qu'en Valais, les personnes handicapées mentales qui ne sont pas sous curatelles votent et se forment une opinion à l'aide d'[easyvote](#).

J.-L. Widler cite l'exemple de la fondation Aigues-Vertes à Genève, qui organise pour ses résidents des séances d'information et des débats avant les votations ou les élections.

Robert Joosten regrette que la représentation des personnes handicapées dans les parlements soit si faible. Il se demande si une solution, pour y remédier, ne serait pas que les partis fassent des listes séparées (comme pour les femmes, les jeunes ou les seniors), ou des listes zébrées.

Luc Recordon lui rappelle qu'on est avant tout des personnes, avant d'être handicapées. Le handicap peut apporter un avantage, mais relatif, sauf s'il est appuyé par un bon marketing. Le fait de se présenter d'abord comme handicapé peut être auto-excluant. Il n'y a qu'à voir la manière dont on est attribués avant tout au social !

Denis Maret a refusé de figurer sur la liste des élections communale de Monthey en tant que personne handicapée. Il pense que pour faire des listes zébrées, il faut des gens qui se présentent et rares sont ceux qui ont le niveau, y compris pour les personnes en situation de handicap. Les organisations doivent faire leur travail pour politiser des gens qui n'ont pas de diplôme universitaire.

Monique Cosandey non plus ne s'est jamais présentée non plus comme personne handicapée au Conseil communal de Lausanne, mais a toujours fait en sorte de participer à des commissions où elle pouvait défendre les intérêts des personnes handicapées (barrières architecturales, etc.)

Denis Maret ajoute que lors de la dernière campagne cantonale, le fait de faire des présentations sans note manuscrite a positivement influencé les gens.

Robert Joosten rappelle que le Graap a aussi organisé durant un temps des séances d'information politique avant les votations (fédérales, cantonales), en invitant des personnalités. Ces séances suscitant de moins en moins d'intérêts, on a fini par les laisser tomber. Il ajoute qu'il a été difficile de mobiliser et de faire signer les personnes concernées durant la campagne référendaire contre la 5^e révision de l'AI.

Monique Cosandey précise que la récolte de signatures dans la rue est un exercice difficile. On ne peut pas envoyer forcément des personnes fragilisées parce qu'il faut savoir répondre.

Luc Recordon rappelle que cette démotivation est le fruit des campagnes de l'UDC, qui stigmatise les gens par tranches (abuseurs, profiteurs) afin de mieux démanteler le filet social. Il faudrait monter un mouvement fédérateur pour lutter contre cette tactique du salami.

3. Actualité de politique sociale

Catherine Rouvenaz transmet quelques informations:

- ▶ Modification du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI) – Évaluation du taux d'invalidité pour les assurées et assurés exerçant une activité lucrative à temps partiel (méthode mixte) : prise de position d'AGILE.CH dans le cadre de la consultation.

- ▶ A vos agendas : manifestation nationale le 18 mars 2018 à Berne, en rappel de celle d'il y a 20 ans sur l'égalité des personnes en situation de handicap.
- ▶ Rappel : pétition sur les droits politiques : devait être traitée le 7 septembre par la CSSS-E, qui l'a à nouveau repoussé aux Calendes grecques.
- ▶ 21 septembre : journée de l'égalité : inscriptions jusqu'à aujourd'hui !
- ▶ Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre : les contributions régionales peuvent être annoncées sur le site <http://www.proinfirmis.ch/fr/partie-inferieure/3-decembre.html>. Thème de cette année : travail = revenu = autodétermination
- ▶ Info brochure « Les mots sont trompeurs » : va sortir en français d'ici la fin de cette année

4. Divers :

- ▶ J.-L. Widler cite l'exemple des Transports genevois (TPG), qui associe la FéGAPH à la formation des chauffeurs, de même que la nouvelle Loi sur les taxis, pour laquelle la FéGAPH a été consultée, et délègue un expert aux examens théoriques et pratiques des chauffeurs.
- ▶ Monique Cosandey rappelle que les Transports lausannois (TL) ont créé une commission consultative où les associations de personnes à mobilité réduites sont représentées, dont elle.
- ▶ Roger Cosandey ajoute que lui et son épouse ont participé durant des années à la formation des chauffeurs.
- ▶ Marianne Monti de la SEP informe qu'un projet pilote de coaching pour le travail va démarrer, avec une soirée le 20.12.17 du Béjart Ballet, dans le but de récolter des fonds. Infos suivront.

Le président clôt la séance à 18h15 en rappelant que le prochain forum se tiendra **mardi 14 novembre prochain**.

Annexes : intervention de Luc Recordon, 2 articles de Robert Joosten pour la revue Diagonale du Graap (interviews de personnes avec handicap s'engageant en politique)